

Rencontre débat de l'Avenir social 13 février 2013

Panorama syndical actuel

Tout d'abord, le tableau (annexe 1) indique clairement qu'il existe de nombreuses organisations syndicales en Haïti, d'autant plus que cette cartographie n'est pas exhaustive. Sur celui-ci, il y en a 17, parce que ce sont celles qui reviennent le plus fréquemment dans les textes. Quant à la colonne « Nombre d'adhérents », les chiffres donnés sont à prendre comme des valeurs approximatives, probablement largement supérieurs à la réalité, d'autant plus qu'ils ont été fournis par les organisations elles-mêmes. Le nombre de syndicats reflète lui une généralisation : ce sont le plus souvent des syndicats de site ou d'entreprise, mais certaines branches sont aussi représentées à l'échelle nationale.

Nous manquons d'une vision globale, unanimement partagée, de qui sont les organisations syndicales en Haïti aujourd'hui, leur mode de fonctionnement exact, leur représentativité réelle. Il est clair que tout au long du 20^e siècle, elles ont connu des périodes d'intense activité, suivies de périodes de répression féroce. D'ailleurs, la situation économique a connu les mêmes périodes de turbulence. Il n'est pas facile d'être un syndicaliste en Haïti. Beaucoup de dirigeants ont été enfermés, torturés, voire assassinés et un certain nombre d'autres a pris la route de l'exil, avant un retour au pays, après le renversement de Duvalier.

Pour en revenir aux organisations syndicales, certaines d'entre elles ont une affiliation, soit professionnelle, soit régionale ou internationale.

Il existe une plateforme d'action unitaire, la Coordination syndicale haïtienne, à laquelle coopèrent, entre autres : la CATH, la CGT, la CNEH, la KOTA, l'OGITH, l'UNNOH. Celle-ci porte plusieurs objectifs, notamment l'encadrement et la préparation de projets, la promotion de l'égalité de genre et le renforcement de la société civile.

Au début des années 90, on peut recouper quatre grandes tendances dans le mouvement syndical haïtien :

- ✓ Les organisations « militantes », que sont la CATH, le COH, la KOTA et la CGT. Celles-ci ont été très sévèrement frappées par les différentes dictatures ;
- ✓ Les organisations « centristes », que sont entre autres, l'OGITH et la CNEDH ;
- ✓ L'organisation « démocrate-chrétienne » : une seule, la CTH, considérée même, au début des années 90, par certains milieux, comme « réactionnaire » ;
- ✓ La FOS, le syndicat officiel du régime duvaliériste, et qui a toujours su s'allier au pouvoir, quel qu'il soit.

Même si Haïti est signataire des conventions fondamentales de l'OIT (annexe 2) et que sa constitution de 1987 reconnaît les syndicats, il n'en demeure pas moins que les droits humains et syndicaux ont toujours fait l'objet de violations. La corruption est largement répandue et le dialogue social, inexistant.

Dans la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel imposés par le FMI et la Banque mondiale au milieu des années 90, les syndicats ont été confrontés à une politique franchement antisyndicale. D'où une hémorragie du nombre de cadres syndicaux : certains ont dû s'exiler, d'autres ont pris des responsabilités politiques, d'autres encore ont renoncé. Les dirigeants syndicaux qui restent se contentent de « gérer » leur organisation et de se maintenir, au moins sur le papier. En dépit du nombre d'adhérents qu'elles revendiquent, les organisations syndicales semblent dans l'incapacité d'organiser de véritables actions collectives.

Le paysage syndical du début du 21^e siècle a changé : la CATH se réclame aujourd'hui de la social-démocratie, aux côtés des autres organisations membres de la plateforme de la Coordination syndicale ; l'UNNOH reste dans la tendance de l'anarcho-syndicalisme, la CTH demeure démocrate-chrétienne.

La situation économique découlant en partie des dernières catastrophes naturelles est telle qu'aujourd'hui, des pans industriels et agricoles entiers ne sont pas syndiqués, ou lorsqu'ils le sont, leur pouvoir de mobilisation est très faible. La multiplication des syndicats dans ces secteurs n'aide en rien au développement d'un mouvement structuré, capable de porter des revendications unitaires. Le secteur informel n'est évidemment pas syndiqué, or il représente 90% de la main d'œuvre, notamment dans la production et le commerce.

Comment faire évoluer la coopération au développement en Haïti ?

Bien évidemment, il ne revient pas à la CGT ou à l'Avenir social de décider du modèle de développement d'Haïti. Nous pouvons apporter une contribution afin qu'Haïti soit, à terme, capable de ne plus avoir besoin de l'aide internationale et devenir le seul acteur de son développement. Il n'en revient pas moins que, pour l'heure, les besoins en formation sont énormes – syndicale, initiale et professionnelle, mais la multiplication des organisations syndicales rend la tâche plus difficile, notamment en raison de leurs rivalités intestines.

Dans la dernière période, c'est-à-dire depuis 1995, le travail de coopération de la CGT s'est beaucoup réalisé avec la CGTH.

Plusieurs pistes sont possibles :

1. AU NIVEAU SYNDICAL

Etudier la possibilité d'élargir notre « audience »

Comment ? Prendre contact avec :

- Les fédérations CGT de la construction, métallurgie, services publics et autres. Nous devons travailler ensemble pour déterminer si elles disposent de contacts en Haïti, soit par le biais d'accords bilatéraux qu'elles auraient été susceptibles de passer avec leurs homologues haïtiens – s'ils existent – soit au travers des entreprises françaises déjà installées et opérationnelles en Haïti, dont nous devons dresser une liste à jour ;
- La FTQ (Fédération des travailleuses/eurs du Québec) : ils sont eux-mêmes confrontés à des difficultés avec leurs homologues « naturels », la CSH (manque de visibilité et de transparence). La FTQ était très mécontente de l'« hégémonisme » dont a fait preuve la CSI, en traitant avec la seule CTH après le séisme ; A noter néanmoins pour le Canada : le nouveau ministre de la coopération

internationale, Julian Fantino, a décidé de diviser par deux l'aide qu'accordait son pays à Haïti, soit 125 millions de dollars canadiens en moins, sous prétexte qu'il ne voyait aucun changement en Haïti, en dépit des millions qui y étaient dépensés ;

- L'ISI (Institut syndicale de coopération internationale, qui regroupe les instances de coopération des trois centrales italiennes CGIL, CISL et UIL) développe en Haïti un projet « Travail décent pour une reconstruction décente », conformément au cadre décidé par la Conférence CSI-CSA à Saint Domingue, en avril 2010. L'objectif du projet est d'améliorer les conditions de vie et de travail des salariés de l'économie informelle.

Nous devons parvenir à un positionnement CGT plus systématique sur le mouvement syndical haïtien. Nous ne pouvons nous cantonner à répondre au coup par coup aux sollicitations émanant de la CGTH.

2. AU NIVEAU INSTITUTIONNEL

Faire contribuer le gouvernement français

Le président Hollande a décidé de recréer un ministère délégué au développement et à la coopération internationale, avec Pascal Canfin comme Ministre délégué. Celui-ci a chargé l'Agence française de développement (AFD) de redéfinir ses cadres d'intervention stratégique sur les différents continents. Or Haïti fait partie de la zone d'action prioritaire de l'AFD.

Dans la foulée, ont été lancées les Assises nationales du développement et de la solidarité internationale, lesquelles rendront leurs conclusions le 1^e mars. Il s'agit, pour la France, de décider comment, dans le cadre des Nations unies, elle entend orienter sa politique de coopération dans la période « post 2015 », date à laquelle les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) arrivent à échéance. Pour mémoire, les OMD ont été adoptés par une conférence des Nations unies qui s'est déroulée en 2000, et qui entendait œuvrer afin de sortir les populations les plus désavantagées de l'extrême pauvreté avant fin 2015.

Vous pouvez consulter la liste des OMD (annexe 3), l'idée étant de répondre à la question : qu'en est-il de l'accomplissement des OMD en Haïti ? Seul l'OMD 3 a été atteint, au contraire, l'OMD 5 est un échec total et le taux de mortalité maternelle a augmenté. Pour les autres OMD, la progression est bien trop lente, et les objectifs ne seront pas atteints, loin s'en faut, d'ici 2015.

Pour en revenir aux Assises, la CGT y a pris une part active et nous en tirons différents enseignements :

- Les OMD seront reconduits, sous une forme ou sous une autre. Le travail décent deviendra d'ailleurs à cette occasion un objectif à part entière. Les objectifs de développement durable seront également intégrés, afin que l'on parvienne à un processus unique ;
- Le budget de l'aide au développement va doubler dans les cinq prochaines années (engagement du président Hollande), pour atteindre 90 millions d'euros ;
- La société civile dans son ensemble – dont nous sommes – sera davantage sollicitée pour apporter son expertise ; une instance de concertation large pourrait d'ailleurs être mise en place à l'issue des Assises ;

- Des fonds seront disponibles pour la formation syndicale – les syndicats étant reconnus comme indispensables au développement d’une société démocratique ;
- Le « rayonnement de la France » à l’étranger devra être préservé.

Comment agir ? Après la restitution des travaux des Assises, nous devons réétudier le cadre d’intervention stratégique de l’AFD, et voir comment nous pouvons nous y inscrire. Il faut savoir qu’à l’origine, l’AFD a été créée comme une « banque » et que par conséquent, les activités de développement humain étaient quasi-inexistantes de ses priorités. Or le concept de développement humain durable est fédérateur parmi les syndicats. De plus, le climat induit par l’arrivée d’un nouveau gouvernement ouvrira certainement des portes.

3. AU NIVEAU INTERNATIONAL

Consulter la CSA

En avril 2010 s’est réunie à Saint Domingue un Sommet syndical sur la reconstruction et le développement d’Haïti, en présence d’une centaine de participants d’organisations syndicales affiliées à la CSI et la CSA. Une dizaine d’organisations d’Haïti étaient là également. Dans son introduction, Victor Baez, Secrétaire général de la CSA a déclaré qu’il n’était pas possible de s’en tenir à une reconstruction physique d’Haïti, et de remettre la reconstruction sociale à plus tard, insistant sur le fait que les deux devaient aller de pair si l’on voulait parvenir à un vrai développement.

L’introduction de la feuille de route adoptée à l’issue de ce Sommet avance plusieurs points :

1. Annuler la dette totale d’Haïti ;
2. Placer le travail décent au cœur de la reconstruction et du développement ;
3. Définir un modèle de société dans lequel l’économie est au service du développement ;
4. Renforcer le secteur public ;
5. Assurer la participation du mouvement syndical haïtien à toutes les décisions portant sur la reconstruction de leur pays ;
6. Définir un calendrier de retrait progressif des forces militaires.

Différents axes de travail sont mis en avant :

- a) Projets de reconstruction des infrastructures, d’où les besoins en formation professionnelle ;
- b) Transformer le travail informel en travail formel. Les programmes « travail contre rémunération » (*Cash for Work*) ne peuvent durer que sur le court terme ;
- c) Renforcer l’éducation initiale. Le secteur public est appelé à jouer un rôle double : former des formateurs et former les populations. Ne pas oublier les femmes dans les projets de formation ;
- d) Les partenaires sociaux devront être pleinement intégrés dans la mise en œuvre du code du travail et des instruments internationaux qui ont été ratifiés ;
- e) Un système de protection sociale doit être mis en place.

Comment agir ? Toutes les demandes reçues par la CGT concernent :

- La formation syndicale de jeunes dirigeants, et de dirigeants tout court d'ailleurs, dans tous les domaines :
 - o Histoire du mouvement syndical national et international ;
 - o Apprentissage des instruments normatifs de l'OIT (conventions – ainsi que je l'ai dit au début, Haïti a ratifié les 8 conventions fondamentales, mais elles sont peu connues des syndicats, et encore moins des salariés eux-mêmes) ;
 - o Négociation et signature de conventions collectives nationales ;
 - o Dialogue social ;
 - o Droits de la femme au travail ;
- La formation initiale : le taux d'alphabétisation est bas, moins de 50% selon le PNUD ;
- La formation professionnelle : les besoins sont énormes en matière de formation dans tous les métiers du BTP : électricité, construction, plomberie, peinture, maçonnerie... Or, si l'économie doit sortir de l'état d'urgence permanent, et assumer son propre développement, la construction et/ou reconstruction des infrastructures de base est absolument essentielle.

On constate que ces demandes correspondent bien aux axes pointés par la feuille de route du Sommet de Saint Domingue en 2010.

Proposition :

- ⇒ Provoquer une rencontre entre l'Avenir social et Victor Baez, Secrétaire général de la CSA, lors du Congrès de la CGT ; il s'agit, non pas de donner carte blanche à la CSI et/ou la CSA en Haïti en distribuant des fonds, mais de voir comment nous inscrire dans un processus sur le long terme ;
- ⇒ Après cela, contacter Katia Paredes, responsable de la coordination du programme CSI/CSA en Haïti ; voir quel est l'état d'avancement de la feuille de route, même si tous les signes semblent montrer la difficulté sur le terrain.

Pour conclure

Je me propose de laisser Roger Delassaint, Secrétaire général de la CGTH, conclure cette brève présentation :

« Le Sommet syndical de Saint Domingue a permis une prise de conscience de la majorité des syndicalistes haïtiens. Mais dès notre retour dans notre pays, le jeu d'intérêts étroits et la volonté d'unité ont progressivement disparu. La prise de conscience lors du Sommet de Saint Domingue est mort-née ».

« La question du travail décent n'est pas encore à l'ordre du jour en Haïti. C'est l'emploi tout court qui est recherché. Nous œuvrons sur le court terme, sans être en mesure d'assurer le respect des normes nécessaires à la protection des travailleurs ni au respect de leurs droits ».

Sources : Organisation internationale du travail, Fédération des travailleuses/eurs du Québec, Institut de solidarité internationale, Confédération syndicale internationale, Confédération syndicale des Amériques, Solidarity Center de l'AFL-CIO (Etats-Unis), CGT (Hélène Bouneaud et Hubert Pasquier), presse caribéenne